

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

AMBASSADOR HENRI-PAUL NORMANDIN
DEPUTY PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS

AT THE 41ST SESSION OF THE UNITED NATIONS
COMMISSION ON POPULATION AND DEVELOPMENT

AGENDA ITEM 4
"GENERAL DEBATE ON NATIONAL EXPERIENCE IN POPULATION
MATTERS: POPULATION DISTRIBUTION, URBANIZATION,
INTERNAL MIGRATION AND DEVELOPMENT"

NEW YORK, 8 APRIL 2008

DÉCLARATION DE

L'AMBASSADEUR HENRI-PAUL NORMANDIN
REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

LORS DE LA 41^E SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION
ET DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

POINT DU JOUR 4
"DÉBAT GÉNÉRAL SUR LES EXPÉRIENCES NATIONALES EN MATIÈRE DE
POPULATION : RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE, URBANISATION,
MIGRATIONS INTERNES ET DÉVELOPPEMENT"

NEW YORK, LE 8 AVRIL 2008

**Canada Statement, Commission on Population and Development
Item 4 – General debate on national experience in population matters:
population distribution, urbanization, internal migration and development**

Thank you Mr. Chairperson. It is an honour for me to address this assembly today. Let me begin by congratulating you and your colleagues in the Bureau on your election.

Canada will work to maintain a balanced and constructive role on the issues being addressed by the Commission on Population and Development this session. Population distribution, urbanization, internal migration and development are part of a complex global phenomenon that presents challenges and opportunities. It has important demographic, economic, environmental and social facets as the movement of people within and among countries increases.

Canada continues to support initiatives that reinforce and focus on commitments made at the ICPD as well as the Beijing Conference on women and development and the UN High Level Meeting on HIV/AIDS. The carefully negotiated principles and goals of the programs of action that emerged from these conferences remain relevant today as important frameworks for achieving international poverty reduction and development goals. The implementation of those commitments will contribute to achieving the Millennium Development Goals.

Current demographic trends will have significant worldwide impact in coming years and must be taken seriously by all members of the international community. As a country that is open to the world, Canada has a direct stake in working with the international community to find solutions to global issues like demographic change.

Effectively addressing the impact of internal migration on development requires an improved evidence-base. These flows are particularly important given their magnitude, and studies are showing that the poorest can only afford to migrate over shorter distances, if at all.

Evidence also shows that internal migration and urbanization offer different, and often unequal, opportunities to women, men, girls and boys, often exposing them to different risks and potential human rights violations. Human rights, gender equality and generational dimensions are therefore important considerations that we must be integrating in a crosscutting fashion in our work at this Commission.

Canada recognizes the scale and nature of urbanization and has been working in a number of areas related to the theme of this year's CPD session domestically and in our international development work. In fact, the development of social policy and programming for Canadians is shaped by domestic social, economic, demographic, jurisdictional and political realities that stem from population distribution and the movement of people. It is important to ensure that we are

responsive to the needs of our citizens and to the context in which they live. Our international approaches are informed by our domestic experience.

Over the past ten years, the Government of Canada has made progress in removing socio-economic barriers for our urban Aboriginal population by working through partnerships with Aboriginal communities, provincial and municipal governments and other stakeholders under the Urban Aboriginal Strategy.

Internationally, Canada is working closely with UN-HABITAT and the UN Permanent Forum on Indigenous Issues. We are also interested in furthering cooperation with other States and with international networks, such as Metropolis, to share best practices and lessons learned in the area of urban indigenous issues and migration. This year's World Urban Forum will provide an important venue to further this dialogue and seek out ways to enhance cooperation.

Canada promotes and encourages stronger linkages with the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues (PFII) and its work on urban Indigenous Peoples and migration issues and the goal of conducting rigorous disaggregation of population data for evidence-based analysis and aid effectiveness.

Canada was pleased to support the Expert Group Meeting on Urban Indigenous Peoples and Migration, held in Santiago, Chile in March 2007, in partnership with the Secretariat of the Permanent Forum, United Nations Human Settlement Programme (UN-HABITAT), the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), the Latin America and the Caribbean Demographic Centre (ECLAC), and the International Organization for Migration (IOM). These linkages help strengthen our collective capacity to address critical issues of Indigenous Peoples and minority group inclusion in areas such as governance, conflict prevention, socio-economic development, health, education, environmental sustainability, and gender equality between men and women, girls and boys.

Canada supports the view that initiatives to improve sexual and reproductive health care and services, including in the area of HIV/AIDS, are essential for international poverty reduction and development. Such initiatives should respond to the issues, needs and responsibilities of women, men, boys and girls, while ensuring equitable access to programs, care, services and education at all levels.

Canada recognizes that the three health-related Millennium Development Goals cannot be achieved without building strong and sustainable health systems in developing countries. Health-systems strengthening is therefore a priority for Canada. The Canadian International Development Agency is working with developing countries and international organizations to strengthen health systems and increase the number of front-line health workers. As an example of our efforts, Canada is leading on the Catalytic Initiative to Save a Million Lives, which focuses on improving the quality and quantity of community-based health

workers trained to prevent and treat basic childhood and maternal illness. Given the detrimental impact of the global shortage of human resources for health in many countries, especially in Africa, Canada is actively engaged in developing health workforces at the country level.

As we stated earlier, the implementation of the ICPD's programme of action serves as a valuable framework for achieving internationally agreed development goals, including the Millennium Development Goals. We thus look forward to constructive and fruitful discussions over the next few days to enable us to improve or develop more effective policies and programmes to accelerate implementation in all regions of the ICPD agenda.

Thank you.

**Intervention du Canada, Commission de la population et du développement
Article 4 – Débat général sur les expériences nationales en matière de
population : répartition démographique, urbanisation, migrations internes
et développement**

Merci, Monsieur le Président. Il me fait plaisir de prendre la parole devant cette assemblée aujourd'hui. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, vous et vos collègues du Bureau, de votre élection.

Le Canada cherchera à jouer un rôle équilibré et constructif sur les questions que la Commission de la population et du développement entend adresser au cours de la présente session. La répartition démographique, l'urbanisation, les migrations internes et le développement font partie d'un phénomène mondial complexe auquel sont liés de nombreux problèmes et de multiples possibilités. À mesure que les déplacements de personnes à l'intérieur des pays et entre les pays prennent de l'ampleur, leurs importantes dimensions démographiques, économiques, environnementales et sociales deviennent plus évidentes.

Le Canada continue d'appuyer les initiatives qui renforcent et privilégient les engagements pris lors de la CIPD, ainsi qu'à la Conférence de Pékin sur les femmes et le développement et à la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le VIH/sida. Les principes et les objectifs soigneusement négociés par ces conférences n'ont rien perdu de leur pertinence en tant que cadres importants pour la réduction de la pauvreté internationale et les objectifs de développement. La mise en œuvre de ces engagements est une condition préalable essentielle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Au cours des prochaines années, les tendances démographiques actuelles auront d'importantes répercussions à l'échelle mondiale et tous les membres de la communauté internationale se doivent de les prendre au sérieux. Le Canada est un pays ouvert sur le monde et il a donc tout intérêt à travailler en concertation avec la communauté internationale pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux, tel que le changement démographique.

Pour analyser efficacement les effets des migrations internes sur le développement, il faut d'abord des bases de données améliorées. Compte tenu de l'ampleur des flux migratoires et de données récentes indiquant que les groupes migratoires les plus pauvres ne peuvent se déplacer que sur de courtes distances, ou parviennent à peine à se déplacer, l'importance de ces mouvements paraît indéniable.

Les faits démontrent aussi que les migrations internes, ainsi que l'urbanisation, offrent plus souvent qu'autrement des possibilités inégales aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons, exposant ceux-ci à différents risques et, potentiellement, à des violations des droits de la personne. Les droits de la personne, l'équité des sexes et les aspects générationnels constitue autant de

considérations intersectorielles que nous devons intégrer au mandat de la Commission.

Le Canada reconnaît l'ampleur et la nature de l'urbanisation et effectue un travail valable dans de nombreux domaines liés au thème que nous abordons dans le cadre de la présente session de la CPD, et ce aussi bien au plan intérieur que dans notre travail de développement international. De fait, les réalités sociales, économiques, démographiques, juridictionnelles et politiques que cause la répartition démographique et les déplacements de personne à l'intérieur influent sur l'élaboration de nos politiques et de nos programmes sociaux. Tout cela importe si nous voulons répondre aux besoins de nos citoyens et tenir compte du contexte dans lequel ils vivent. Nos approches internationales sont tirées de nos expériences nationales.

Ces dix dernières années, le gouvernement du Canada a accompli des progrès en vue de la suppression des barrières socio-économiques auxquelles se heurte la population autochtone en milieu urbain, grâce aux partenariats établis avec les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux et municipaux, et d'autres intervenants dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain.

Dans un contexte international, le Canada travaille en collaboration étroite avec ONU-HABITAT et avec l'Instance permanente des Nations Unies pour les populations autochtones. Nous sommes également désireux de poursuivre notre collaboration avec d'autres États et avec les réseaux internationaux, comme Metropolis, pour partager les meilleures pratiques et les leçons apprises en matière de questions autochtones en milieu urbain et de migration. Le Forum urbain mondial de cette année constituera une occasion importante de poursuivre ce dialogue et de trouver des moyens d'accroître la coopération.

Le Canada encourage le renforcement des liens avec l'Instance permanente des Nations Unies pour les populations autochtones et appuie le travail qu'elle effectue sur les questions relatives aux Autochtones vivant en milieu urbain et sur les migrations. Il appuie aussi l'objectif d'une désagrégation rigoureuse des données démographiques de nature à accroître les analyses fondées sur des éléments probants et l'efficacité de l'aide.

Le Canada a été heureux d'appuyer la Réunion du Groupe d'experts sur les Autochtones en milieu urbain et sur les migrations tenue à Santiago, au Chili, en mars 2007, dans le cadre d'un partenariat avec le Secrétariat de l'Instance permanente, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), du Haut Commissaire aux droits de l'homme (HCDH), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ces liens aident à renforcer notre capacité collective de traiter les enjeux fondamentaux relatifs à l'intégration des peuples autochtones et des groupes minoritaires dans les

domaines comme la gouvernance, la prévention des conflits, le développement socio-économique, la santé, l'éducation, la viabilité environnementale et l'égalité entre hommes et femmes, filles et garçons.

Le Canada est d'avis que les initiatives qui améliorent les services et les soins d'hygiène sexuelle et de santé génésique, y compris ceux visant le VIH/sida, sont des conditions essentielles à la réalisation des objectifs internationaux de lutte contre la pauvreté et de développement. De telles initiatives doivent correspondre aux questions, besoins et responsabilités des hommes, femmes, garçons et filles, tout en garantissant un accès équitable aux programmes, aux soins, aux services et à la formation à tous les niveaux.

Le Canada reconnaît que l'on ne pourra pas réaliser les trois Objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé sans établir des régimes de santé forts et viables dans les pays en développement. L'Agence canadienne de développement international travaille en concertation avec les pays en développement et les organisations internationales pour renforcer les systèmes de santé et accroître le nombre d'intervenants de première ligne en matière de santé. Par exemple, le Canada joue un rôle de chef de file dans le cadre de *l'Initiative catalytique visant à sauver un million de vies*, initiative qui est centrée sur l'augmentation des compétences et du nombre de travailleurs de la santé en milieu communautaire formés à la prévention et au traitement des maladies de base dont souffrent les mères et les enfants. Compte tenu des effets néfastes de la pénurie générale de travailleurs de la santé dans de nombreux pays, notamment en Afrique, le Canada s'emploie activement à accroître leur nombre à l'échelle de chaque pays.

Comme nous l'avons dit plus tôt, la mise en œuvre du programme de la CIPD sert de cadre important pour la réalisation des objectifs de développement internationaux, incluant les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous réjouissons à l'idée de discussions concrètes qui porteront fruit dans les jours à suivre, discussions qui nous permettront d'améliorer et de développer de meilleures politiques et programmes afin d'accélérer la mise en œuvre des décisions de la CIPD et ce, dans toutes les régions.

Je vous remercie.

